

PRÉSENTATION DU PROJET DU SQUARE SCHUMAN

Réunion publique – 20.03.2024



LA GENESE, LES OBJECTIFS ET L'ELABORATION DU PROJET

TRAME VERTE ET PLACE PARC : LA GENESE DU PROJET

❖ Inscrire le square Schuman et la rue Sadi Carnot dans la « TRAME VERTE » initiée depuis 5 ans :

- 2019 : Inauguration du parvis de l'Hôtel de Ville
- 2019 : Inauguration des allées Jean Jaurès
- 2023 : Inauguration du jardin partagé de la Villa Leblanc
- 2023 : Aménagement nord de l'av. de la République
- 2024 : Aménagement du quartier Péri-Ginoux-Gautier

❖ Finaliser la « PLACE PARC » révélant le patrimoine architectural et végétal de la Ville :

- Un bâtiment inscrit à l'inventaire des monuments historiques : l'Eglise Saint Jacques le Majeur
- Des monuments emblématiques de la Ville : l'Hôtel de Ville et le Beffroi de Montrouge
- Des arbres remarquables : sur le parvis de l'Hôtel de Ville et au sein du square Schuman



LES OBJECTIFS :

- ❖ AGRANDIR et VÉGÉTALISER davantage le square et ses abords
- ❖ Renforcer la BIODIVERSITÉ et la place de la NATURE EN VILLE
- ❖ Lutter contre les ÎLOTS DE CHALEUR
- ❖ Rendre le parc ACCESSIBLE à toutes et à tous
- ❖ Offrir de nouveaux USAGES
- ❖ APAISER les abords du square et favoriser les MOBILITÉS DOUCES
- ❖ Mettre en valeur le PATRIMOINE architectural et végétal de la Ville

L'ELABORATION DU PROJET

- ❖ **CONSULTATION** à l'échelle de la ville (Juin 2021)
- ❖ Lancement d'un **CONCOURS** (nov. 2021)
- ❖ **CONCERTATION** avec une exposition *in situ* et des balades guidées (Eté 2022)
- ❖ **ETUDES** et amélioration du projet
- ❖ **REUNION PUBLIQUE** (mars 2024)



1.

UN PARC AGRANDI, OUVERT ET ACCESSIBLE À TOUS

UN PARC AGRANDI, OUVERT ET ACCESSIBLE POUR TOUS

LES OBJECTIFS :

- **AGRANDIR LE SQUARE** pour augmenter la présence du végétal dans la ville et offrir plus d'espace public aux Montrougiennes et Montrougiens
- **OUVRIR DAVANTAGE LE SQUARE** avec de nouvelles entrées pour faciliter son accès et tisser des continuités paysagères et urbaines avec les alentours –notamment avec le **parvis de l'Eglise Saint Jacques le Majeur, la médiathèque et la roseraie**
- **RENDRE ACCESSIBLE LE SQUARE** à toutes et à tous - et notamment aux personnes à mobilité réduite qui ne peuvent pas déambuler dans les cheminements du parc actuellement

UN PARC AGRANDI, OUVERT ET ACCESSIBLE POUR TOUS

L'EXISTANT

4353m² QUI CONSTITUENT LE SQUARE

3 ENTRÉES PEU IDENTIFIABLES

UN **PARVIS DE L'ÉGLISE** DÉCORRÉLÉ DU SQUARE

ABSENCE DE LIEN ENTRE LE PARC, LA MÉDIATHÈQUE ET LA ROSERAIE

UN PARC **NON ACCESSIBLE** AUX PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE (emmarchements, rampes et soutènements)

LE PROJET

6664m² (+50%) QUI CONSTITUENT LE SQUARE

6 ENTRÉES INSCRITES DANS UNE CONTINUITÉ URBAINE ET PAYSAGÈRE

UN **PARVIS DE L'ÉGLISE** INTÉGRÉ AU SQUARE

TISSER DES LIENS ENTRE LE PARC, LA MÉDIATHÈQUE ET LA ROSERAIE

UN PARC **100% ACCESSIBLE** AUX PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE

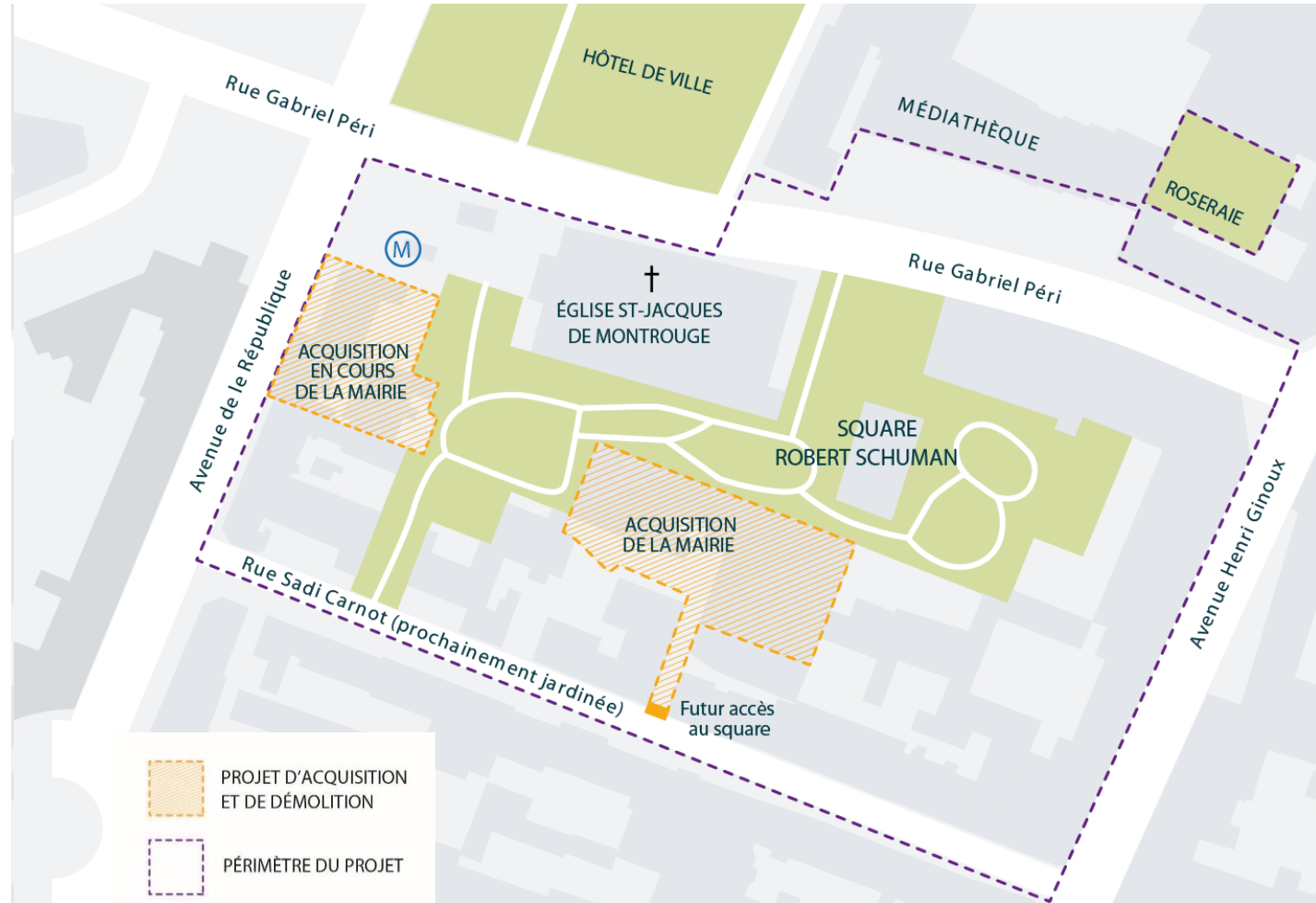
AGRANDISSEMENT DU PARC

❖ **ACHAT PAR LA VILLE DE PARCELLES** qui jouxtent le périmètre actuel du square :

- 14-16 bis, rue Sadi Carnot
- 47-49 avenue de la République (en cours)

❖ Augmentation de la **SURFACE DU SQUARE** :

- + 1388m² des 14-16 rue Sadi Carnot
- + 923m² des 47-49 avenue de la République
- **Total : + 2311m²**



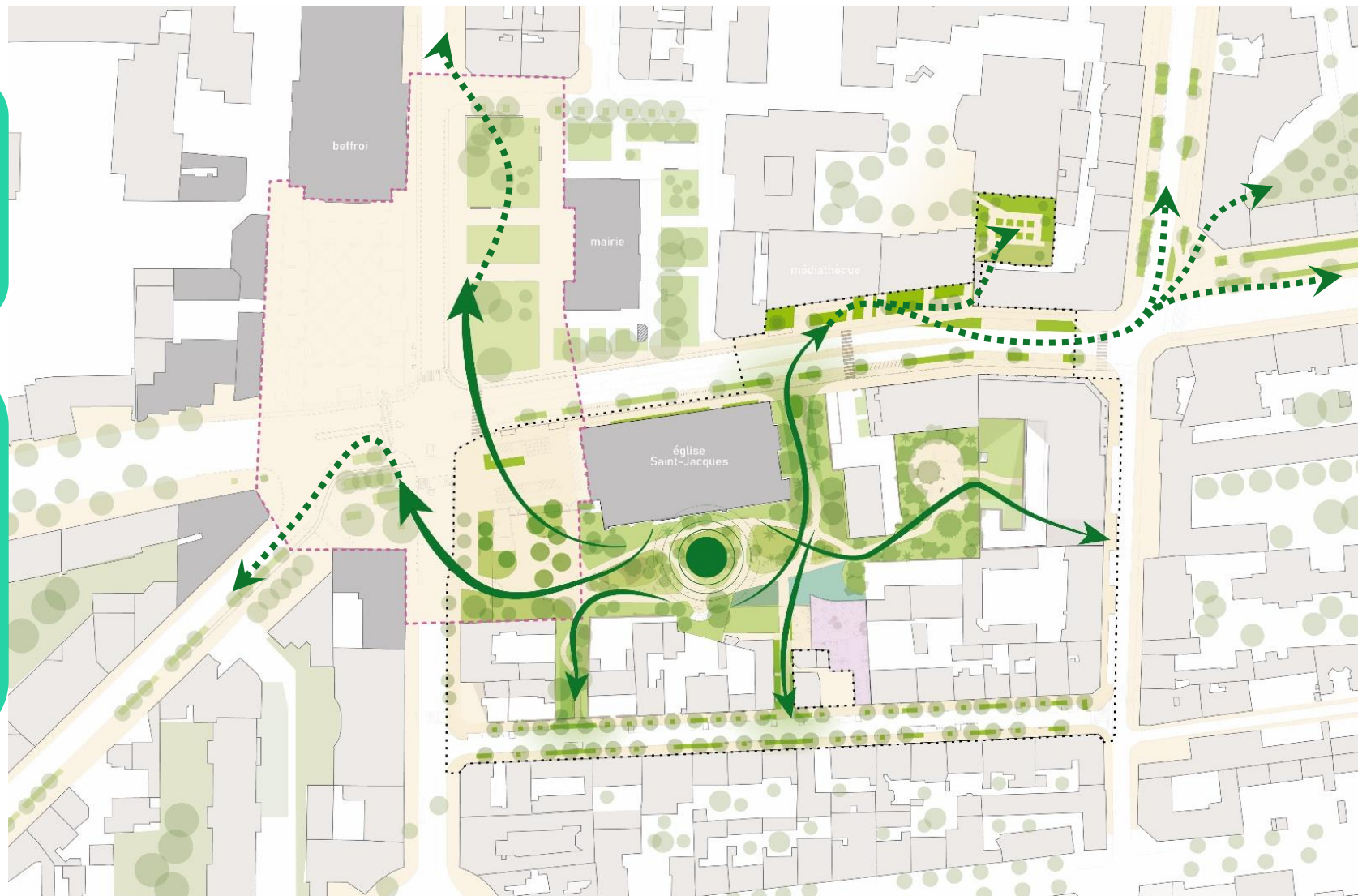
DE NOUVELLES OUVERTURES ET CONTINUITÉS URBAINES

DE NOUVELLES ENTRÉES :

- Depuis la rue Sadi Carnot
- Depuis l'av. Henri Ginoux (sous le porche Groupama)
- Depuis l'av. de la République

DES CHEMINEMENTS VERS :

- Le parvis de l'Hôtel de Ville
- La Place de la Libération
- La rue Sadi Carnot (future rue jardin)
- Le quartier Péri/Ginoux/Gautier
- Les allées Jean Jaurès
- La Médiathèque et la Roseraie



UN DÉBORDEMENT DU PARC SUR LE PARVIS DE L'ÉGLISE

Ouverture du parc sur le parvis de
l'Eglise Saint Jacques par un
JEU D'EFFACEMENT DES CLÔTURES

Horaires
d'ouverture du
parc inchangés :
FERMÉLANUIT



UN PARC ACCESSIBLE À TOUS

4 mètres de dénivelé en pentes douces

- > Garantir l'accessibilité à toutes & tous
- > Supprimer les emmarchements inaccessibles aux PMR en retravaillant les niveaux progressivement sur toute la superficie du parc

73.64 Côte existante à conserver (seuil, collet d'arbre existant)

76.20 Côte projet

1.8% Pente

 Espaces accessibles aux PMR (inférieure ou égale à 4%)

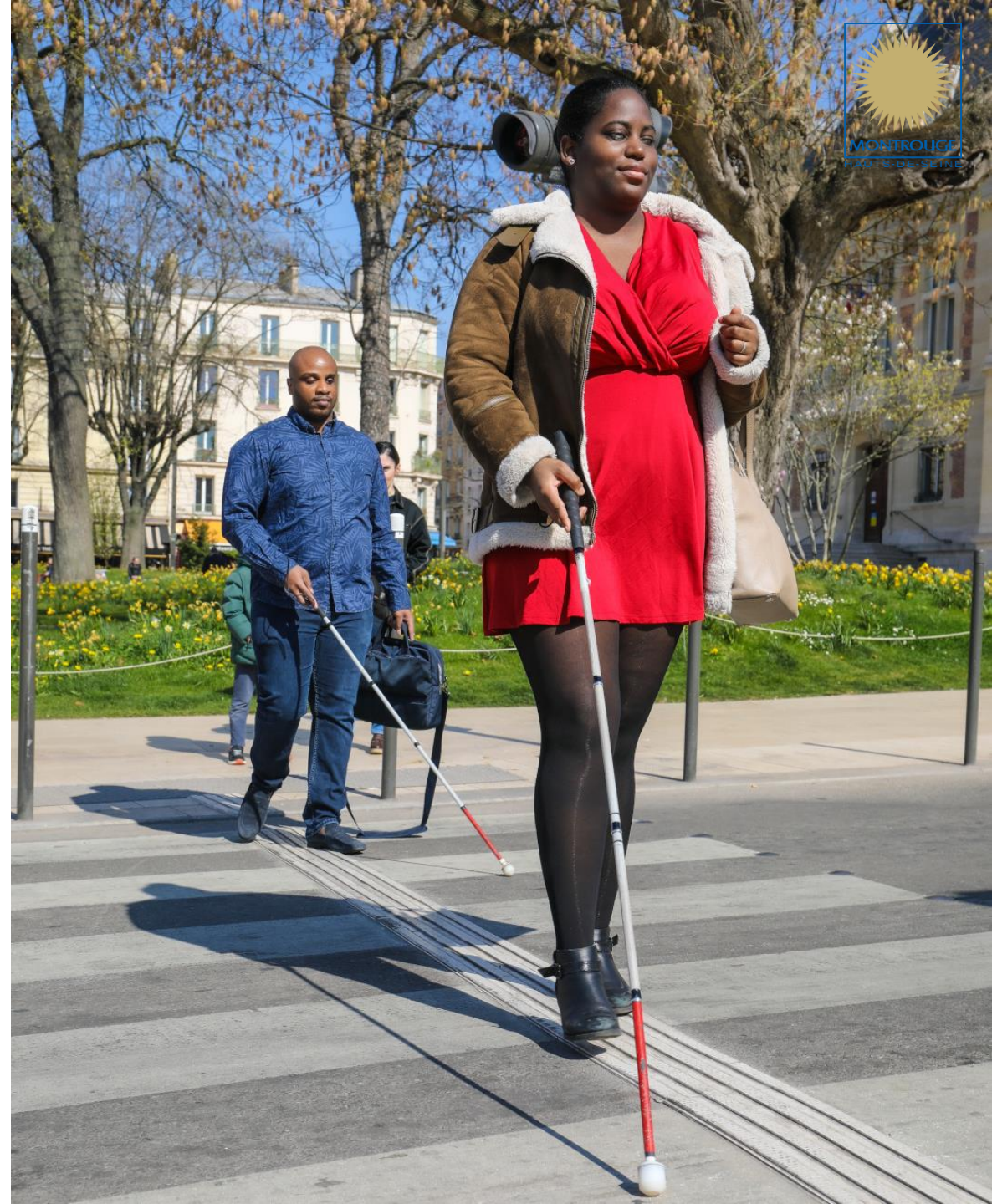
 Rupture de niveau



UN PARC ACCESSIBLE À TOUS

Accessibilité de la voirie
jusqu'au parc

> Installation de bandes podotactiles sur
la rue Gabriel Péri et feux parlants



2

VÉGÉTALISATION ÎLOT DE FRAÎCHEUR & BIODIVERSITÉ

VÉGÉTALISATION DU SQUARE, ÎLOT DE FRAÎCHEUR & BIODIVERSITÉ

LES OBJECTIFS :

- Augmenter les surfaces végétales et planter davantage pour rafraîchir la ville, renforcer la présence de la nature en ville et accentuer le développement de la biodiversité
- Conserver les arbres existants et préserver au maximum les strates basses en les complétant par des espèces végétales indigènes et diversifiées
- Désimperméabiliser les sols pour favoriser l'infiltration et la réutilisation des eaux pluviales et réduire le phénomène d'îlots de chaleur
- Réintroduire un point d'eau dans le square qui profite à la fois à la faune locale, à l'esthétique du projet et à son rafraîchissement.

VÉGÉTALISATION, ÎLOT DE FRAÎCHEUR & BIODIVERSITÉ

L'EXISTANT

4353m² : DIMENSIONS TOTALES DU SQUARE

2 700m² DE SURFACE VÉGÉTALE

1786 m² DE PLEINE TERRE

35 ARBRES ET ARBRISSEUX AU SEIN DU SQUARE

6 ARBRES SUR LA PORTION DE LA RUE GABRIEL PÉRI

6 ARBRES DANS LA ROSERAIE

DES CHEMINEMENTS EN ASPHALTE ROUGE IMPERMÉABLES

ABSENCE DE POINT D'EAU

LE PROJET

6664m² (+50%) : DIMENSIONS TOTALES DU SQUARE

4 300m² (+80%) DE SURFACE VÉGÉTALE

3386 m² (+90%) DE PLEINE TERRE

138 ARBRES ET ARBRISSEUX AU SEIN DU SQUARE AGRANDI

24 ARBRES SUR LA PORTION DE LA RUE GABRIEL PÉRI




14 ARBRES DANS LA ROSERAIE

DES CHEMINEMENTS EN STABILISÉ CLAIR PERMÉABLES

PRÉSENCE D'UN BASSIN D'EAU NATUREL

LA VÉGÉTALISATION DU SQUARE GARANTE DU DÉVELOPPEMENT DE LA BIODIVERSITÉ & DU RAFRAICHISSEMENT

Plan des « surfaces végétales »
existant / projet

-  SURFACE VÉGÉTALE **CRÉÉE**
-  SURFACE VÉGÉTALE **CONSERVÉE**
-  **CIRCULATIONS**



LA VÉGÉTALISATION DU SQUARE GARANTE DU DÉVELOPPEMENT DE LA BIODIVERSITÉ & DU RAFRAICHISSEMENT

Organiser la strate basse :

> Tracer des allées et définir l'écrin du square

Compléter la strate arborée :

> Sculpter les horizons, renforcer les ambiances

68 ARBRES PLANTÉS SUR L'ESPACE DU
SQUARE EXISTANT

36 ARBRES PLANTÉS SUR LES ESPACES
AGRANDIS DU SQUARE

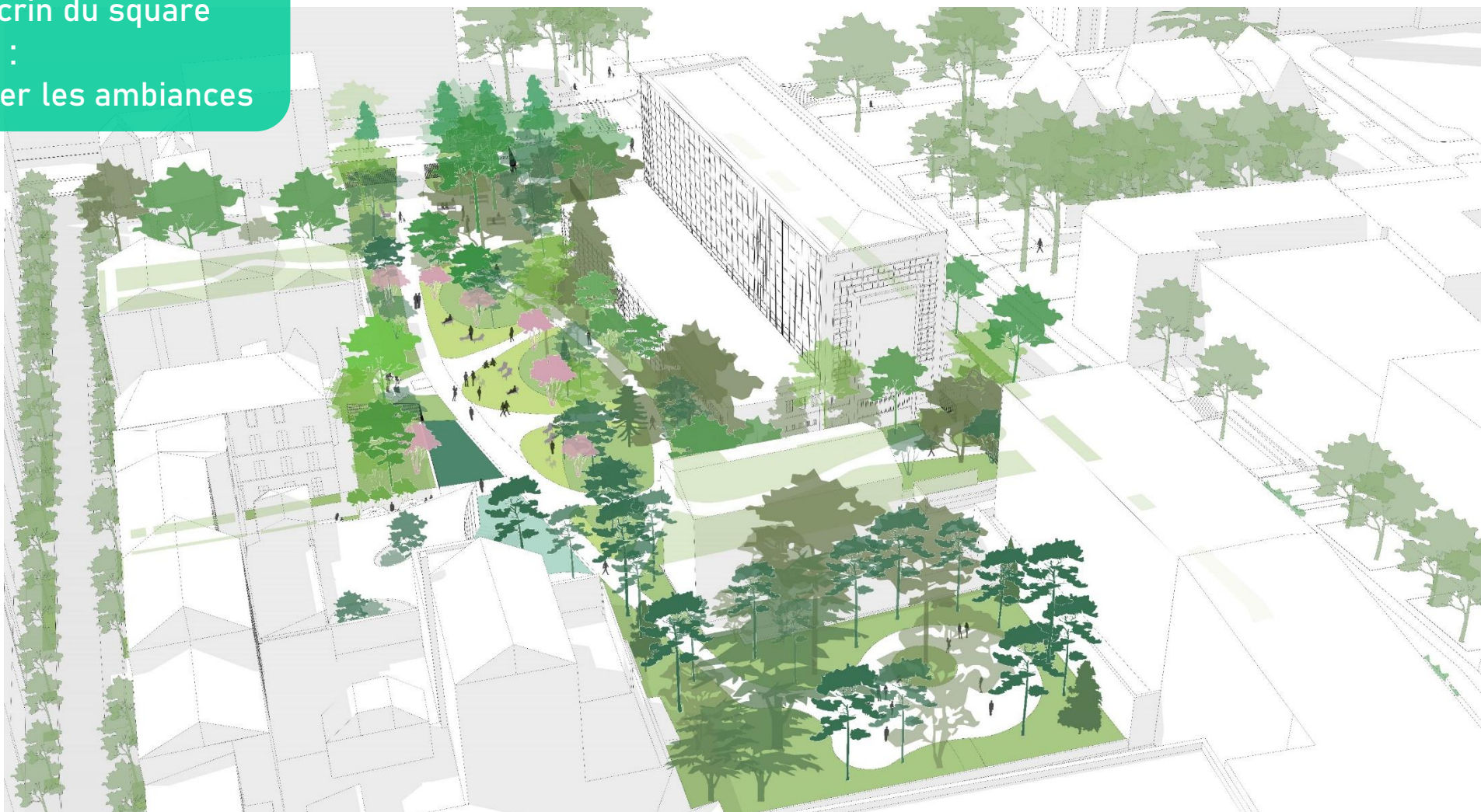
18 ARBRES PLANTÉS RUE G. PÉRI

9 ARBRES PLANTÉS DANS LA ROSERAIE

131 ARBRES PLANTÉS SUR L'ENSEMBLE
DU PROJET

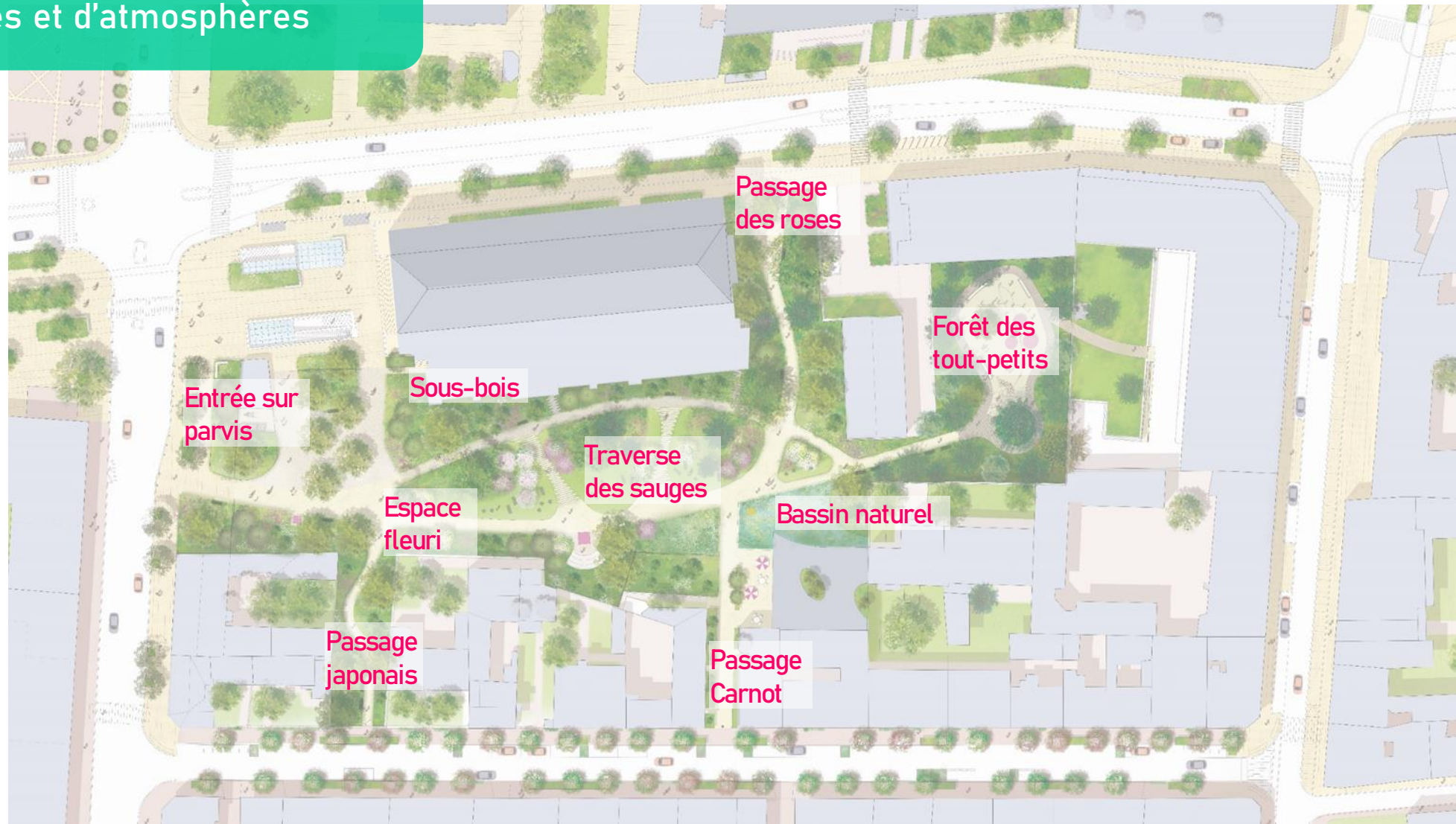
3 ARBRES COUPÉS : (bilan phytosanitaire)
1 arbre dans le parc et 2 sur G. Péri

9 ARBRES TRANSPLANTÉS sur le site
même (5 dans la roseraie et 4 dans le parc)



LA VÉGÉTALISATION DU SQUARE

Une GRANDE VARIÉTÉ d'espèces végétales et d'atmosphères



LA VÉGÉTALISATION DU SQUARE GARANTE DU DÉVELOPPEMENT DE LA BIODIVERSITÉ & DU RAFRAICHISSEMENT

Une grande DIVERSITÉ des essences végétales

Des essences et espèces végétales INDIGÈNES (locales et adaptées au climat) et non allergènes

Des PLANTES MELLIFÈRES favorisant la BIODIVERSITÉ

Entrée sur parvis



Aesculus x carnea 'Briotii'



Quercus ilex



Hydrangea serrata 'sekai'



Viburnum tinus 'Lisarose'



Narcissus 'trompette Goblet'



Anemone 'Rubra plena'



Helleborus orientalis 'pink la'

LA VÉGÉTALISATION DU SQUARE GARANTE DU DÉVELOPPEMENT DE LA BIODIVERSITÉ & DU RAFRAICHISSEMENT

Une grande DIVERSITÉ des essences végétales

Des essences et espèces végétales INDIGÈNES (locales et adaptées au climat) et non allergènes

Des PLANTES MELLIFÈRES favorisant la BIODIVERSITÉ

Forêt des tout-petits



Cedrus atlantica



Quercus phellos



Ostrya carpinifolia



Athyrium niponicum 'ghost'



Rudbeckia fulgida



Echinacea purpurea green level



Euphorbia griffithii 'Dixter'

LA VÉGÉTALISATION DU SQUARE GARANTE DU DÉVELOPPEMENT DE LA BIODIVERSITÉ & DU RAFRAICHISSEMENT

Une grande DIVERSITÉ des essences végétales

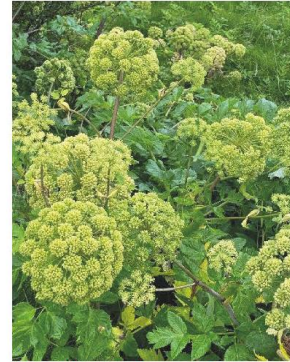
Des essences et espèces végétales INDIGÈNES (locales et adaptées au climat) et non allergènes

Des PLANTES MELLIFÈRES favorisant la BIODIVERSITÉ

Sous-bois



Acer pensylvanicum



Angelica archangelica



Diphylleia grayii



Arisamea concinuum



Fatsia japonica



Acanthus mollis 'Bear breeches'



Cypripedium formosum

Traverse des sauges



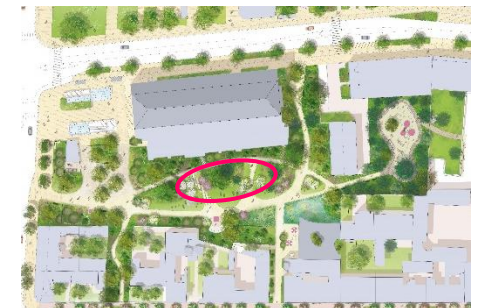
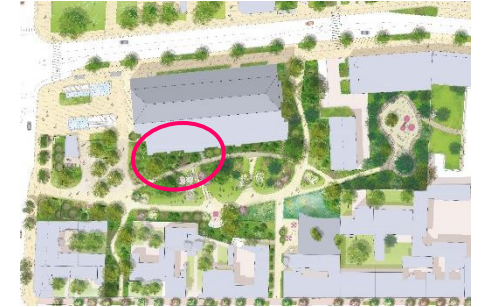
Salvia pratensis



Salvia nemerosa 'Deep rose'



Achillea sibirica 'love parade'



LA VÉGÉTALISATION DU SQUARE GARANTE DU DÉVELOPPEMENT DE LA BIODIVERSITÉ & DU RAFRAICHISSEMENT

Une grande DIVERSITÉ des essences végétales

Des essences et espèces végétales INDIGÈNES (locales et adaptées au climat) et non allergènes

Des PLANTES MELLIFÈRES favorisant la BIODIVERSITÉ

Espace fleuri



Magnolia 'stellata'



Magnolia x soulangeana



Viburnum plicatum mariesi



Cornus kousa chinensis



Magnolia liliflora 'Nigra'



Rhododendron yakushimanum



Echinacea purpurea Augustkönigin 7-9

Bassin naturel



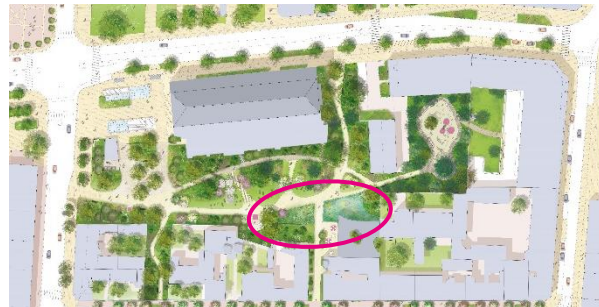
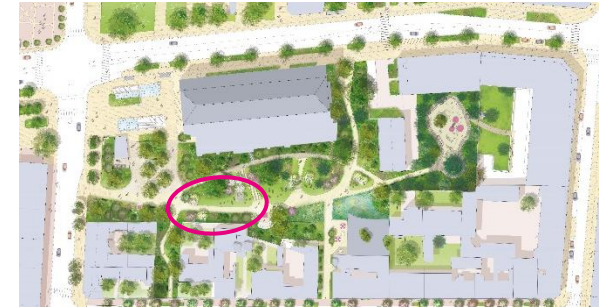
Menyanthes trifoliata



Iris ensata 'Rose Queen'



Typha minima



LA VÉGÉTALISATION DU SQUARE GARANTE DU DÉVELOPPEMENT DE LA BIODIVERSITÉ & DU RAFRAICHISSEMENT

LE MUR VÉGÉTAL (380m²)

Un signal fort pour l'entrée
République



DÉSIMPÉRMÉABILISATION DES SOLS ET INFILTRATION DES EAUX DE PLUIE

Remplacement de l'ENROBÉ ROUGE
(foncé et imperméable)

par du STABILISÉ CLAIR
(perméable et meilleur albédo)

Travail des dénivelés et du sens
d'écoulement gravitaire des EAUX
PLUVIALES

Stabilisé beige



Infiltration des eaux pluviales



- Récolte et infiltration des eaux pluviales en pleine terre
- Infiltration des eaux pluviales en pleine terre
- Massif sur parking : tamponnement des eaux pluviales et infiltration par massif drainant
- Sens d'écoulement gravitaire des eaux pluviales
- Bordures arasées
- Caniveau

LA PRÉSENCE ET LA GESTION DE L'EAU

La création d'un BASSIN NATUREL au cœur du parc – réminiscence du point d'eau d'antan – pour la faune locale et pour offrir de la fraîcheur l'été

Un ARROSAGE AUTOMATIQUE performant et des SONDÉS TENSIONNÉTIQUES au pied des arbres



LA RUE SADI CARNOT : UN PROJET CONNEXE

UNE « RUE JARDIN »
QUI JOUXTE LE SQUARE

DES BACS PLANTÉS

INSTALLÉS TOUT AU LONG DE LA VOIE ENTRE LES
STATIONNEMENTS

DES PIEDS D'ARBRES FRUITIERS PLANTÉS

SUR DES LINÉAIRES PONCTUELS
SANS PERTURBER LES CHEMINEMENTS PIÉTONS

DES BACS CHICANES PLANTÉS

DES PERMIS DE VÉGÉTALISER

POUR PERMETTRE AUX RIVERAINS DE FAIRE
LEURS PLANTATIONS



3.

UN PARC À VIVRE AU GRÉ DES AMBIANCES PAYSAGÈRES

UN PARC À VIVRE AU GRÉ DES AMBIANCES PAYSAGÈRES

LES OBJECTIFS :

- Conserver le côté intimiste du parc, son charme et son calme
- Rendre le parc plus convivial et attractif pour que les Montrougiennes et les Montrougiens apprécient de s'y reposer, observer la nature ou se rafraichir au gré des différents espaces dans le square
- Proposer un lieu de restauration de qualité, en lisière du parc, en lieu et place d'une partie de l'ancienne imprimerie pour que les Montrougiennes et les Montrougiens puissent profiter de nouveaux usages, tout en bénéficiant de l'écrin de verdure.

UN PARC À VIVRE AU GRÉ DES AMBIANCES PAYSAGÈRES

L'EXISTANT

UN PARC **MÉCONNU** DES MONTRouGIENNES ET
DES MONTRouGIENS
« peu attrayant », « invisible » (Consultation 2021)

UN PARC **INTIMISTE** PROPICE À LA
CONTEMPLATION ET AU REPOS

DES **ÉQUIPEMENTS** ET **USAGES** LIMITÉS
« peu d'installations conviviales » (Consultation 2021)

LE PROJET

UN PARC **À VIVRE** ET **IDENTIFIÉ** PAR LES
MONTRouGIENNES ET DES MONTRouGIENS

UN PARC TOUJOURS **INTIMISTE** PROPICE À LA
CONTEMPLATION ET AU REPOS

DES **ÉQUIPEMENTS** ET **USAGES** PLURIELS
CORRESPONDANT AUX DIVERSES AMBIANCES DU PARC

UN PARC À VIVRE AU GRÉ DES AMBIANCES PAYSAGÈRES

Sur
« l'entrée
du parvis »

REPOS

PIQUE-NIQUE

FARNIENTE

DÉAMBULATION



UN PARC À VIVRE AU GRÉ DES AMBIANCES PAYSAGÈRES

Dans le
« sous-bois »

REPOS

FRAÎCHEUR

CONTEMPLATION

INTIMITÉ

PÉDAGOGIQUE



UN PARC À VIVRE AU GRÉ DES AMBIANCES PAYSAGÈRES

Dans la
« forêt des
tout-petits »

DIVERTISSEMENT

RENCONTRES

DÉTENTE



Aire de jeux
pour les 2- 6
ans

UN PARC À VIVRE AU GRÉ DES AMBIANCES PAYSAGÈRES

Dans la
« roseraie »

REPOS

INTIMITÉ

CONTEMPLATION

AGRICULTURE
URBAINE

INTERGÉNÉRA-
TIONNEL



UN PARC À VIVRE AU GRÉ DES AMBIANCES PAYSAGÈRES

Auprès du
« Restaurant &
bassin naturel »

REPOS

FARNIENTE

CONTEMPLATION

RESTAURATION

FRAICHEUR



UN PARC À VIVRE AU GRÉ DES AMBIANCES PAYSAGÈRES

UNE NOUVELLE OFFRE DE RESTAURATION

LA VERRIÈRE

GAGE DE TRANSPARENCE, DE CONTINUITÉ PAYSAGÈRE ET D'INTÉGRATION DANS L'ENVIRONNEMENT VÉGÉTAL DU PARC

AMBIANCE CALME ET STYLE ÉPURÉ

EN ÉCHOS AVEC LA TRANQUILLITÉ DU PARC

CUISINE DE QUALITÉ – bistronomie

INSCRITE DANS LA POLITIQUE DU « BIEN MANGER » À MONTROUGE

ENTRÉE DU RESTAURANT :

> PAR LA RUE SADI CARNOT



4

UN PATRIMOINE CULTUREL ET ARCHITECTURAL RÉVÉLÉ

UN PATRIMOINE CULTUREL & ARCHITECTURAL RÉVÉLÉ

LES OBJECTIFS :

- Mettre en valeur le patrimoine architectural de la Ville en intégrant le parvis de l'Eglise Saint Jacques le Majeur - seul bâtiment inscrit au titre des monuments historiques - dans le projet
- Conserver le mobilier existant qui participe de l'identité du parc
- Valoriser le patrimoine immatériel - notamment à travers un théâtre de marionnettes
- Inscrire l'ADN « art contemporain » de la Ville dans le parc - notamment à travers une œuvre d'art

UN PATRIMOINE CULTUREL & ARCHITECTURAL RÉVÉLÉ

L'EXISTANT

L'ÉGLISE SAINT JACQUES - bâtiment
inscrit au titre des monuments historiques -
PEU MISE EN VALEUR

0 ŒUVRE D'ART CONTEMPORAIN ET AUCUNE
RÉFÉRENCE AU PATRIMOINE CULTUREL DE
LA VILLE



LE PROJET

L'ÉGLISE SAINT JACQUES - bâtiment
inscrit au titre des monuments historiques -
VALORISÉE

1 ŒUVRE D'ART CONTEMPORAIN ET DES
RÉFÉRENCES AU PATRIMOINE CULTUREL DE
LA VILLE

UN PATRIMOINE CULTUREL & ARCHITECTURAL RÉVÉLÉ

L'ÉGLISE SAINT JACQUES LE MAJEUR MAGNIFIÉE

UN PROJET PARTAGÉ & VALIDÉ PAR L'ABF

(Architectes des Bâtiments de France)

**METTRE EN VALEUR EN CRÉANT
UNE RUPTURE** : LE CONTRASTE ENTRE
L'ÉCRIN DE VERDURE ET LE BÉTON ARMÉ
SUBLIME L'ÉGLISE SAINT JACQUES

MAGNIFIER LE PARVIS DE L'ÉGLISE

POUR CRÉER UNE CONTINUITÉ ENTRE :
> LE PATRIMOINE VÉGÉTAL DU PARC
> LE PATRIMOINE ARCHITECTURAL DE L'ÉGLISE

RAPPEL DE L'ARCHITECTURE DE L'ÉGLISE PAR LA PERGOLA :

SITUÉE SUR LE PARVIS ET CONSTRUITE EN BÉTON
– un souhait de l'ABF – LA PERGOLA EST
ENTIÈREMENT VÉGÉTALISÉE



UN PATRIMOINE CULTUREL & ARCHITECTURAL RÉVÉLÉ

LE THÉÂTRE DE
VERDURE
32 m², 35 places
assises

UN AMPHITHÉÂTRE ET DES REPRÉSENTATIONS PONCTUELLES

SPECTACLE DE MARIONNETTES
LECTURES, CONTES (printemps des
poètes)
ETC.

LES MARIONNETTES : PATRIMOINE CULTUREL & VIVANT DE MONTRouGE

MONTRouGE ACCUEILLE LA
COMPAGNIE BLIN - compagnie de
marionnettes à fils - DEPUIS 1958



UN PATRIMOINE CULTUREL & ARCHITECTURAL RÉVÉLÉ

UNE ŒUVRE D'ART
CONTEMPORAIN
Artiste: Didier Marcel

« VERSATILES LEMONS »

UNE ŒUVRE D'ART FONDUE EN BRONZE
RAFRAÎCHISANTE

L'ART CONTEMPORAIN : ADN
MONTRUGIEN AVEC NOTAMMENT LE
SALON DE MONTROUGE QUI ATTIRE CHAQUE
ANNÉE 25 000 VISITEURS

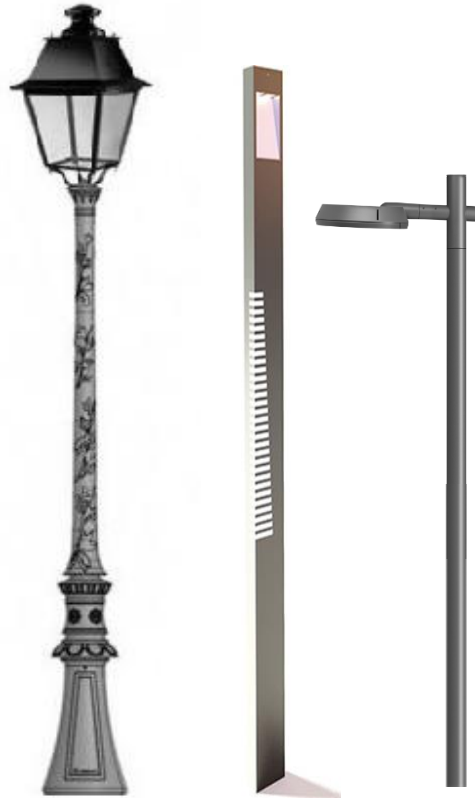
L'ART DANS LA VILLE

INTÉGRER L'ART DANS LE QUOTIDIEN
MONTRUGIEN POUR LE RENDRE ACCESSIBLE À
TOUTES ET À TOUS



UN PATRIMOINE CULTUREL & ARCHITECTURAL RÉVÉLÉ

HARMONISATION DU
MOBILIER
Un éclairage sobre
respectueux de la faune



5.

DES MOBILITÉS DOUCES ET UNE VOIRIE RÉNOVÉE AUX ABORDS DU PARC

DES MOBILITÉS DOUCES ET UNE VOIRIE RÉNOVÉE AUX ABORDS DU PARC

LES OBJECTIFS :

- Relier le quartier végétalisé Péri-Ginoux-Gautier et les allées Jean Jaurès au square Schuman en réaménageant la voirie avec un aménagement qualitatif végétalisé faisant la part belle aux mobilités douces.
- Proposer un partage de l'espace public confortable pour tous les usagers (piétons, vélos et automobiliste)

DES MOBILITÉS DOUCES ET UNE VOIRIE RÉNOVÉE AUX ABORDS DU PARC

L'EXISTANT

INTERRUPTION ENTRE LES AMÉNAGEMENTS
REQUALIFIÉS DES ALLÉES JEAN JAURÈS, DE L'AVENUE
DE LA RÉPUBLIQUE NORD ET DU QUARTIER PÉRI-
GINOUX-GAUTIER

ABSENCE DE VÉGÉTALISATION SUR
CE SECTEUR DE LA RUE GABRIEL PÉRI

PEU D'AMÉNAGEMENT AGRÉABLES ET
CONFORTABLES POUR LES MOBILITÉS DOUCES

LE PROJET

CONTINUITÉ AVEC LES AMÉNAGEMENTS
REQUALIFIÉS

VÉGÉTALISATION SUR CE SECTEUR DE LA
RUE GABRIEL PÉRI

DES AMÉNAGEMENTS NOUVEAUX
POUR LES MOBILITÉS DOUCES

DES MOBILITÉS DOUCES ET UNE VOIRIE RÉNOVÉE AUX ABORDS DU PARC

LA RUE GABRIEL PERI APAISÉE

**UN CALEPINAGE DE PIERRE
CALCAIRE** structuré par de minces
lignes de calcaire gris clair

DES PLATES-BANDES VÉGÉTALES

Une promenade verte relie l'opération
Ginoux-Gautier, les parterres de l'Hôtel de
Ville, la Roseraie et les Allées Jean Jaurès

DES SURFACES CONFORTABLES POUR TOUS

- > Largeur 2 à 3m pour les piétons
- > Largeur 1,5m pour les vélos
- > Des parkings vélos mieux répartis
- > Un quai agrandi pour l'attente des bus

UN ÉCLAIRAGE ADAPTÉ

A tous les modes de déplacement.
Mobilier conforme à la norme 13-201 et aux
normes de pollution lumineuse



DES MOBILITÉS DOUCES ET UNE VOIRIE RÉNOVÉE AUX ABORDS DU PARC

LA RUE GABRIEL PERI APAISÉE

UN CALEPINAGE DE PIERRE CALCAIRE structuré par de minces lignes de calcaire gris clair

DES PLATE-BANDES VÉGÉTALES

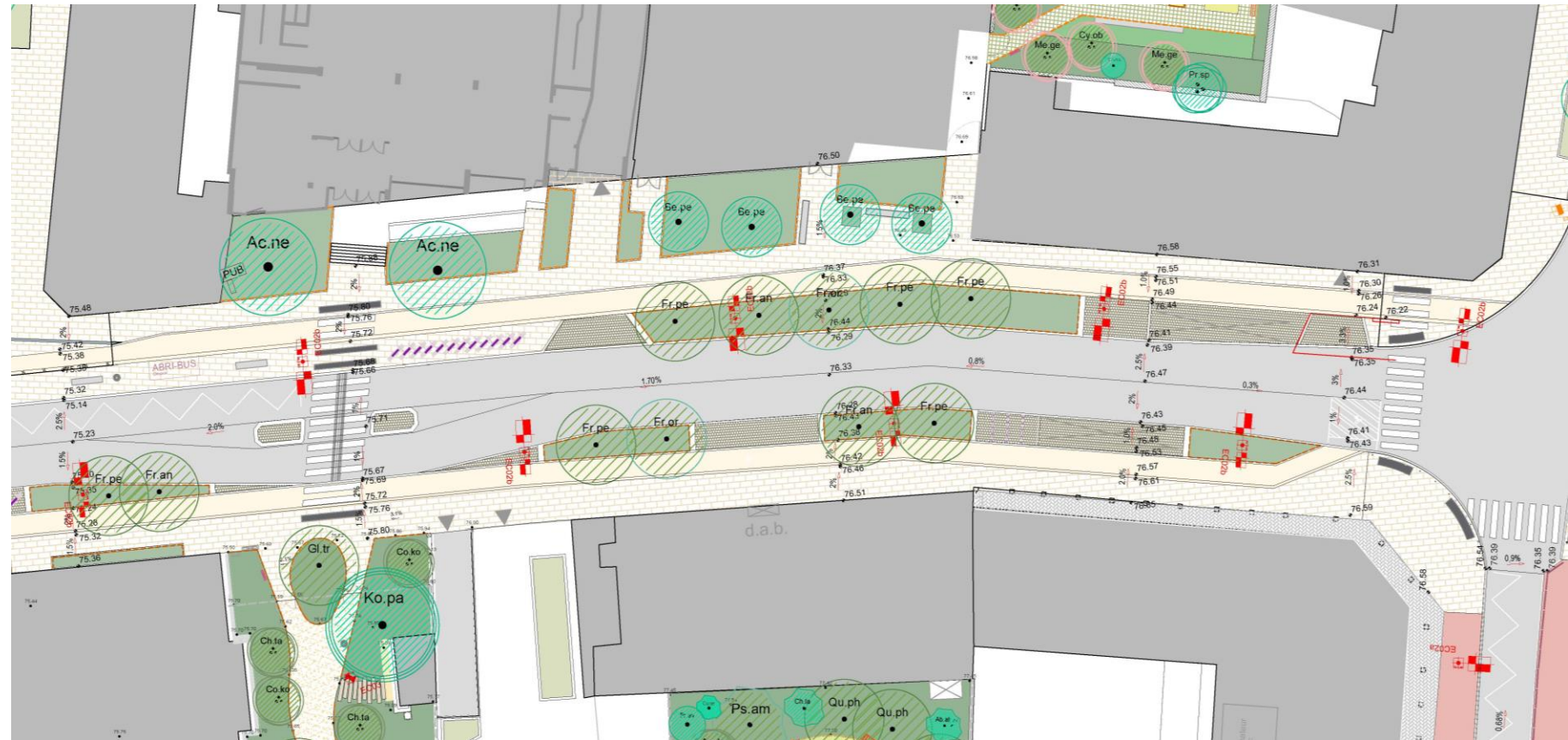
Une promenade verte relie l'opération Ginoux-Gautier, les parterres de l'Hôtel de Ville, la Roseraie et les Allées Jean Jaurès

DES SURFACES CONFORTABLES POUR TOUS

- > Largeur 2 à 3m pour les piétons
- > Largeur 1,5m pour les vélos
- > Des parkings vélos mieux répartis
- > Un quai agrandi pour l'attente des bus

UN ÉCLAIRAGE ADAPTÉ

A tous les modes de déplacement.
Mobilier conforme à la norme 13-201 et aux normes de pollution lumineuse



BUDGET ET PLANNING

PLANNING ET BUDGET

> Square Schuman	3 669 000€ HT
> Place des marronniers + rue de la République	1 274 000€ HT
> Rue Gabriel Péri	1 243 000 € HT
> Parvis Saint-Jacques	387 000 € HT
> Rue Sadi Carnot	260 000 € HT
> Roseraie	246 000 € HT
> Av. Henri Ginoux	143 000 € HT
Coûts des travaux	7 222 000 € HT

Coût de maîtrise d'œuvre, études, sondages, diagnostics...	1 112 000€ HT
---	----------------------

Autorisation de programme	8 334 000 € HT
----------------------------------	-----------------------

> Fond vert de l'état	1 310 000 € HT
> IDF Nature plan vert	500 000 € HT
> Contrat départemental 2020 -2024	2 580 000 € HT

Subventions obtenues	4 390 000 € HT
-----------------------------	-----------------------

PLANNING ET BUDGET

2024

- **ÉTÉ**
 - > ½ chaussée de la rue Gabriel Péri
- **AUTOMNE**
 - > Rue Gabriel Péri
 - > Étanchéité de l'aire de jeux
 - > Préparation du square
 - > Fondations du restaurant

2025

- **HVER**
 - > Parvis de l'Église St Jacques
 - > Plantations du square et de l'aire de jeux
 - > Restaurant
- **PRINTEMPS**
 - > Bassin naturel
 - > Rue Sadi Carnot
- **ÉTÉ**
 - > Plantations du bassin
 - > Allées du square
- **AUTOMNE**
 - > Démolition du 47-49 av. de la République
 - > Roseraie
 - > Av. Henri Ginoux en demi-chaussée

2026

- **HVER**
 - Place des Marronniers et av. de la République